

# CASINO 2000 BONUS CARD REGLEMENT

Version 05/08/2023

## Article 1 : OBJET DE LA « CASINO 2000 BONUS CARD »

La « CASINO 2000 BONUS CARD » dénommée « BONUS CARD » est mise à la disposition des Clients de Casino de Jeux du Luxembourg s.e.c.s ; Rue Flammang, L – 5618 Mondorf-les-Bains dénommé « Casino », suivant les conditions énumérées dans le présent Règlement.

La BONUS CARD permet

- de jouer sur les machines à sous et les stations des jeux électroniques proposées par Casino ;
- de créditer ou de débiter des fonds à travers une transaction à un guichet de caisse ou à une caisse automatique ;
- de transférer des crédits sur une des machines à sous et les stations des jeux électroniques ;
- de retirer des avoirs sur des machines à sous et ceci jusqu'à un maximum de 2.000 € ;
- de collecter des points BONUS à travers des mises effectuées sur les machines à sous et les stations des jeux électroniques ;
- de s'identifier lors de l'achat et la revente de jetons à un guichet de caisse ;
- d'accéder à la salle des jeux de tables.

## Article 2 : MODALITES D'OBTENTION DE LA BONUS CARD

La BONUS CARD est mise à disposition des Clients d'un âge minimum de 18 ans, non interdits d'accès au Casino. La BONUS CARD est gratuite et sera remise contre l'enregistrement des données personnelles et après contrôle d'une pièce d'identité en cours de validité du Client.

Le Client doit se soumettre à l'ensemble des articles du présent Règlement pour pouvoir utiliser la BONUS CARD.

## Article 3 : CONDITIONS D'UTILISATION DE LA BONUS CARD

1. La BONUS CARD n'est utilisable que dans l'enceinte du Casino.
2. Le Client doit présenter la BONUS CARD sur demande, aux employés du Casino.
3. Casino se réserve le droit de changer la limite maximum des transactions pouvant être contenues sur la BONUS CARD. Le Client sera informé le cas échéant.
4. La BONUS CARD reste la propriété de Casino.
5. L'usage de la BONUS CARD est strictement personnel. Elle ne pourra en aucun cas être vendue ou prêtée à un tiers. Le transfert d'argent entre deux cartes de Clients différents est techniquement impossible.

6. Les paiements de soldes de la BONUS CARD en faveur du Client seront réalisés à un guichet de caisse ou à une caisse automatique. A chaque paiement de soldes, une pièce d'identité valide pourra être demandée au Client.
7. Toute BONUS CARD oubliée ou trouvée sur une machine à sous ou sur une station de jeux électroniques devra être immédiatement remise au personnel du Casino.
8. Casino décline toute responsabilité en cas de dommages subis en raison de la perte ou du vol de la BONUS CARD ou du non-respect de ce Règlement. Casino se réserve le droit de bloquer les BONUS CARD déclarées volées ou perdues.
9. Casino se réserve le droit de supprimer la distribution et l'utilisation des BONUS CARD avec un préavis de 3 mois. Les Clients seront alors informés.
10. En cas d'arrêt de la distribution et de l'utilisation des BONUS CARD, les Clients pourront se faire restituer les montants restants sur leurs cartes sans limitation dans le temps, à l'exception des points BONUS pour lesquels une limite d'utilisation est définie à l'article 4, point 7 du présent Règlement.
11. Casino ne pourra pas être tenu responsable, si entre le moment du constat de perte ou de vol d'une BONUS CARD et le blocage du compte Client correspondant, des avoirs ou bien des points auraient été utilisés frauduleusement par d'autres Clients.
12. Casino se réserve le droit de refuser la délivrance, de suspendre l'utilisation ou de supprimer la BONUS CARD de tout Client sur décision de la Direction.
13. Casino se réserve le droit de poursuivre en justice toute personne ayant tenté ou réalisé un usage frauduleux de la BONUS CARD.
14. En cas d'incapacité ou de décès d'un Client, les avoirs sur une BONUS CARD pourront être payés à une tierce personne sur décision de la Direction de Casino et contre présentation de pièces justificatives.
15. Le présent Règlement peut être consulté en permanence dans les salles de jeux de Casino. Casino se réserve le droit de l'adapter en fonction de l'évolution des services et avantages fournis. Les modifications apportées entrent en vigueur dès leur publication. Il appartient au Client de consulter régulièrement le Règlement. Le Client peut demander une copie de ce Règlement.
16. Ce Règlement est soumis aux lois du Grand-Duché de Luxembourg. Les tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Luxembourg seront seuls compétents pour toute contestation entre le Client et Casino.

#### **Article 4 : CONDITIONS RELATIVES AU BONUS**

1. L'utilisation de la BONUS CARD permet à chaque Client à partir de 25 ans de cumuler des BONUS, en fonction des mises qu'il aura effectuées.
2. Le BONUS est attribué à l'issue d'une mise et d'un jeu effectués.
3. Le BONUS accumulé sera affiché dès qu'il atteint une valeur de 10 euros.
4. Le BONUS est échangeable contre des parties de jeux sur les machines à sous et les stations des jeux électroniques. Le remboursement en argent comptant est également possible, si le BONUS n'a pas été converti en jeux gratuits et s'il atteint au moins 10 euros. Le remboursement de l'argent comptant se fait aux guichets de caisse de Casino.
5. Les mises effectuées pour des parties de jeux réalisées avec des BONUS ne génèrent pas de BONUS additionnels.
6. Les Clients peuvent à tout moment consulter la valeur de leur BONUS dès lors qu'il atteint dix euros sur les écrans des machines à sous et des stations des jeux électroniques.

7. La date limite d'utilisation d'un BONUS est fixée à 365 jours après la date à laquelle il a été obtenu.
8. Casino se réserve le droit de supprimer l'attribution des BONUS avec un préavis de 3 mois. Les Clients qui utilisent la BONUS CARD seront alors informés et le présent Règlement sera adapté. Après ce préavis, les BONUS qui n'auront pas été utilisés seront définitivement perdus. Le Client ne pourra prétendre à aucune indemnisation de la part de Casino à ce titre.

## **Article 5 : TRAITEMENT DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

Les données à caractère personnel des Clients sont traitées par Casino, qui est le responsable du traitement. La collecte et l'enregistrement de ces données se basent sur des obligations légales, découlant du Règlement grand-ducal du 12 février 1979 pris en exécution des articles 6 et 12 de la loi du 20 avril 1977 relative à l'exploitation des jeux de hasard et des paris relatifs aux épreuves sportives, et de la loi du 12 novembre 2004 relative à la lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme portant transposition de la directive 2001/97/CE du Parlement européen.

Casino collecte ces données à caractère personnel afin :

- de satisfaire à ses obligations légales ;
- de pouvoir offrir ses services. Si le Client n'accepte pas que ses données à caractère personnel soient enregistrées, il ne pourra pas profiter d'une BONUS CARD et des avantages liés ;
- d'envoyer des informations sur nos services, produits et événements, si le Client a accepté de les recevoir.

Les données à caractère personnel des Clients sont conservées par Casino en conformité selon les obligations légales pour une durée de 5 ans après la dernière transaction financière à Casino.

Casino garantit la confidentialité des données à caractère personnel des Clients et assure que ces données ne sont pas communiquées à des tiers, à l'exception de prestataires de services liés aux activités de Casino pour permettre l'envoi des informations, si le Client l'accepte. Casino est également tenu de communiquer certaines données à caractère personnel de ses Clients aux autorités dans la mesure où cette divulgation est visée par la loi ou par des décisions judiciaires.

Le Client a le droit d'accéder, de rectifier et dans certaines circonstances, de demander la suppression de ses données à caractère personnel. Si le Client a donné son consentement pour recevoir des informations sur les services et produits de Casino, il peut le retirer à tout moment.

Le Client peut introduire une réclamation concernant le traitement de ses données à caractère personnel auprès de la Commission nationale de la protection des données ([www.cnpd.lu](http://www.cnpd.lu)).

Le Client qui souhaite plus d'informations peut contacter le délégué à la protection des données de Casino à l'adresse suivante [dpo@casino2000.lu](mailto:dpo@casino2000.lu) ou consulter la politique de confidentialité de l'établissement disponible sur le site web [www.casino2000.lu](http://www.casino2000.lu).

## **ANNEXE 1**

### **ATTRIBUTION DES BONUS**

Le BONUS est attribué de manière permanente par toutes les machines à sous et stations de jeux électroniques. Tous les clients en bénéficient de la même manière.

La valeur du BONUS correspond au minimum à 1% de la somme théorique qu'un jeu joué sur une machine à sous ou sur une station de jeux électroniques retient des mises après paiement des gains. Cette somme théorique résulte d'un calcul statistique des chances de gagner et varie selon le jeu et la version du logiciel du jeu de la machine à sous et des stations de jeux électroniques jouées. Sur les stations de jeux électroniques, le BONUS est versé uniquement sur le jeu principal et pas sur les mises effectuées sur les jeux annexes.

Casino se réserve le droit d'augmenter ce pourcentage, et donc le montant du BONUS, de manière temporaire ou permanente.